

C'est la vie

**GRAU-DU-ROI :
DÉCÈS D'UN BÉBÉ**

Trois voitures entrent en collision dimanche 29 vers 19h au Grau-du-Roi sur la D979. L'un des conducteurs, une habitante de Sauve âgée de 30 ans et enceinte de huit mois, est blessée. Elle est transportée à l'hôpital où est pratiquée une césarienne. L'enfant décède. Un autre conducteur est blessé légèrement. Quant au conducteur présumé auteur de l'accident, un Grauléen de 38 ans, il est placé en garde à vue mardi 31 à sa sortie de l'hôpital et doit être déferé mercredi 1^{er} pour homicide involontaire. Au moment de l'accident, son taux d'alcoolémie était supérieur à 0,80 g. D'après les premiers éléments de l'enquête, ce dernier aurait effectué un dépassement dangereux, percutant la voiture d'en face et rebondissant sur une autre voiture.

**NOYADE AU
PONT-DU-GARD**

Une femme de 59 ans originaire des Bouches-du-Rhône décède à l'hôpital de Montpellier dans la nuit du lundi 30 au mardi 31. Lundi 30 dans l'après-midi, elle est retrouvée inanimée dans le Gardon au Pont-du-Gard. Les examens doivent déterminer si la femme est décédée des suites d'un malaise entraînant la noyade, ou d'une noyade.

**NÎMES : BOUCHERIE
BRAQUÉE**

Lundi 23 un Nîmois de 29 ans s'énervait dans une boucherie de la galerie Wagner à Pissevin pour de la viande de mauvaise qualité que le boucher lui aurait vendu. Le client part mécontent et revient le lendemain vers 21h avec un couteau et un fusil à pompe. Les employés et clients s'enfuient par les sous-sols. À leur retour, l'homme a disparu et la caisse d'un montant de 700€ s'est envolée. Le soir-même, la caisse est ramenée vide à la boucherie. L'homme, bien connu de la justice, est arrêté jeudi 26 à son domicile à Pissevin par la police de Nîmes et des hommes du GIPN de Marseille. En garde à vue, il reconnaît la dispute, mais nie la possession d'un couteau et d'un fusil. Jugé lundi 30, il est condamné à 4 ans de prison dont 30 mois avec sursis et mise à l'épreuve.

**NÎMES : COUPS
DE COUTEAU**

Jeudi 26 un Nîmois de 29 ans, portant un bracelet électronique, a une première altercation avec deux hommes dans la rue à Pissevin. Quelques minutes plus tard, il se bat avec un autre homme de 30 ans, lui donnant des coups de couteau et le blessant au cou. Le Nîmois de 29 ans est arrêté dimanche 29. Il est présenté au juge lundi 30 et écroué.

**Au tribunal "Je ne suis pas un
braconnier, je suis un passionné"**

Michel est chasseur depuis l'enfance. C'est sa passion. Lorsqu'elle perquisitionne chez lui en juin dernier, la police découvre 600 fusils de chasse, de la chevrotine, des pièges et deux congélateurs remplis de gibiers. Dans sa voiture : des cartouches, des couteaux et des plumes de faisane. Pourtant, ce n'est pas pour braconnage que le quinquagénaire comparaît jeudi 26 juillet devant le tribunal correctionnel de Nîmes. Les faits remontent au 29 mai dernier. Michel connaît bien la région, particulièrement l'abbaye de Saint-Roman et ses environs. Accompagné d'une jeune femme, il arrive en voiture vers 21 heures sur ce site classé, ignore les nombreuses barrières et les panneaux qui interdisent l'accès et entre sur le terrain. Plusieurs agents de l'Office national de la chasse tentent de l'arrêter, en vain : dérapages, reprise de vitesse et fuite. Dans l'action, il percuté un des agents

de l'environnement et le blesse à la main.

Moment intime

"Je cherchais juste un petit coin à l'abri pour passer un moment intime avec mon amie. Quand on a vu les agents, on a cru que c'était son mari, on a eu très peur." Thierry, l'agent blessé, donne une autre version : *"Michel est un chasseur, bien connu de nos services. Nous avons le gyrophare, l'uniforme et nous avons crié 'stop police' mais il a pris la fuite".* S'en suivent la perquisition et les découvertes de la police. *"Je suis un grand collectionneur, c'est vrai. Je ne suis pas un braconnier, je suis un passionné"*. Son avocat met en avant son casier judiciaire vide, sans demander la relaxe. Michel est condamné à 6 mois de prison avec sursis, 600 € d'amende et son permis est suspendu pendant 6 mois.

ALICE HANCQUART

**BEAUX-ARTS : NOS ÉTUDIANTS
CUSTOMISENT DES BENNES**

★ Tous les supports sont bons pour les étudiants des Beaux-arts de Nîmes. Cinq élèves de première année se sont lancés dans une toute nouvelle manifestation, Vendanges d'artistes, lancée en juin dernier par les



MP DEPELCH

vignerons de Cairanne. Le défi : une journée pour transformer des bennes de vignerons en œuvres d'art sur le thème du vin, de la mythologie grecque et des vendanges car les bennes seront, bien sûr, utilisées lors des prochaines récoltes.

Un petit groupe a choisi de réaliser un "cadavre exquis", cette technique empruntée aux surréalistes : un étudiant peint une première partie, un deuxième la complète, un troisième poursuit et ainsi de suite. Pour être sûrs que leurs créations adhèrent, ils ont employé de la peinture industrielle plutôt que de l'acrylique.

En tout, une dizaine de bennes a été décorée à Cairanne mais l'opération se poursuit : les étudiants se rendent tout l'été dans les villes de la région pour en décorer d'autres. Toutes ces créations estivales uniques seront exposées samedi 1^{er} septembre, sur la place de Cairanne, à l'occasion d'un grand vernissage. Un jury récompensera l'œuvre la plus originale et la mieux réalisée. Cette nouvelle manière de fêter les vendanges, haute en couleur semble réjouir étudiants des Beaux-arts comme vignerons.

ALICE HANCQUART

Rhône : cure de jouvence pour la barge romaine

Après les fouilles dans le Rhône et le relevage d'une barge antique l'été dernier à Arles, le chaland est en cours de restauration à Grenoble. C'est l'opération Arles-Rhône 3.

Le décor est surprenant. L'atelier régional de conservation ARC-Nucléart, situé sur le site du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Grenoble, est occupé par des bassins remplis d'un liquide non identifié et d'appareils bizarres au milieu desquels s'empilent des objets vieux de plusieurs siècles. Parmi eux, le chaland romain sorti l'an dernier du limon à Arles. Deux mille ans après avoir été englouti par le Rhône, c'est dans ces locaux qu'il subit une cure de jouvence avant d'être reconstitué pour être exposé au musée de l'Arles Antique à partir d'octobre 2013. Un challenge pour ce laboratoire de pointe, seul au monde à utiliser les technologies nucléaires pour la restauration et la conservation du bois.

Résine

Dès leur arrivée à Grenoble, les deux flancs de la barge arlésienne et la partie plate du fond ont été plongés pendant quatre mois dans un bain à 20% d'une résine, le polyéthylène glycol (PEG), puis à nouveau quatre mois dans un bain à 40% de PEG. Sans cette étape d'imprégnation, le bois perdrait sa forme et se fendrait car des siècles d'immersion ont détruit la cellulose, principal constituant des parois des cellules du bois. C'est l'eau qui pendant des siècles a maintenu la barge en l'état. Deuxième étape : la lyophilisation pendant un mois dans de grandes cuves. Dans ces enceintes, la congélation à -30°C fige la forme. Puis, sous



Le laboratoire grenoblois ARC-Nucléart restaure depuis septembre la barge romaine découverte en 2004 dans le Rhône, à Arles. Elle sera exposée à partir d'octobre 2013 au musée Arles antique. C'est l'un des événements officiels de "Marseille Provence 2013", capitale européenne de la culture.

très basse pression, la température est progressivement remontée pour que l'eau finisse par s'évaporer.

Rayons gamma

Un traitement spécial est prévu pour la proue du chaland où se trouvaient de nombreuses parties métalliques qui ont abîmé le bois en se corrodant. Après l'application d'une deuxième résine - sty-rène polyester -, la proue est soumise au rayonnement gamma pour fixer cette résine au cœur du bois. Quant aux clous et plaques métalliques de l'épave, ils sont res-

taurés à Arles par le laboratoire A-Corros.

Une fois traité, l'ensemble sera remonté pièce par pièce sur un socle métallique fabriqué sur mesure par un ferronnier grenoblois. Il devra supporter les 31 mètres du bateau. *"J'ai une pleine confiance dans le travail des restaurateurs et lors de nombreux échanges que nous avons, je suis enthousiasmée par ce travail d'équipe,"* déclare Sabrina Marlier, l'archéologue en charge de la fouille et du suivi du projet. *"Nous sommes dans les temps, Arles-Rhône 3 sera magnifique."*

HÉLÈNE PETIT



Dans une piscine, les tronçons sont immergés dans un bain de résine polyéthylène glycol (PEG) pour durcir le bois. Un système de filtration UV évite la prolifération de bactéries ou de champignons.